

INVITATION PRESSE

Marennes, le 3 avril 2024

« Nudibranches des pertuis » : un programme de sciences participatives pour fédérer autour de la biodiversité marine locale



La commission Environnement et Biologie Subaquatique du Comité de Charente-Maritime de la FFESSM* et ses partenaires souhaitent faire découvrir et préserver la biodiversité locale, grâce au projet « Nudibranches des pertuis », ces petites limaces de mer que l'on trouve sur l'estran et sur les fonds marins. Ce programme de sciences participatives vise à fédérer autour de la biodiversité marine et à recenser plus particulièrement les nudibranches, à l'échelle du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.



Doris cantabrique - © Eric pesme

Faire découvrir les nudibranches et la biodiversité marine locale

Qui sait regarder l'estran, peut trouver à marée basse de petites limaces de mer, plus ou moins colorées appelées nudibranches. D'autres espèces sont aussi observables en plongée à des profondeurs allant jusqu'à environ 40 m. Colorés, photogéniques, petits (quelques mm à quelques cm), mais trouvables à l'œil nu pour la plupart, ces limaces sont carnivores et se défendent grâce à des stratégies de mimétisme et de camouflage utilisées également par leurs proies. Dans les pertuis, une vingtaine d'espèces de nudibranches sont facilement observables sur l'estran ou en plongée sur la cinquantaine recensée dans les publications scientifiques sur cette zone. Ces mollusques présents sur les différents types d'habitats rocheux, vaseux, sableux selon les espèces, sont des animaux singuliers parfois « prétexte » à une découverte plus large de la biodiversité marine.

Le projet Nudibranches des pertuis

Fort de ce constat, le projet « Nudibranches des pertuis » est né. Porté par la commission Environnement

et Biologie Subaquatique du Comité de Charente-Maritime de la FFESSM, il a pour **objet de faire connaître les nudibranches, et la biodiversité des pertuis**, auprès des plongeurs, des autres usagers de la mer, professionnels ou de loisirs, ainsi que les habitants du littoral et les visiteurs. Il vise également à recenser les nudibranches à l'échelle du Parc naturel marin et à actualiser l'inventaire réalisé il y a 50 ans par les scientifiques Philippe Bouchet et Jean Tardy. Ce dernier âgé aujourd'hui de 90 ans a commencé ses études sur les nudibranches dans les années 1960, à une époque où moins d'une dizaine de chercheurs dans le monde les étudiaient ! Le Muséum, la Société des Sciences naturelles de Charente-Maritime et La Rochelle Université conservent aujourd'hui encore les résultats de ses travaux.

Pour participer à l'inventaire des Nudibranches des Pertuis, la FFESSM - Fédération Française d'Etudes & de Sports Sous-marins met à disposition des plongeurs et non plongeurs des outils numériques, simples d'utilisation pour identifier les espèces, enregistrer et partager les données recueillies. Il s'agit du site web collaboratif **DORIS** (<https://doris.ffessm.fr/>), très pratique pour déterminer les espèces marines et du carnet de plongée naturaliste **CROMIS** (<https://biologie.ffessm.fr/cromis>).

D'autres outils numériques pour les données opportunistes, c'est-à-dire des observations ponctuelles réalisées lors d'une exploration en plongée ou d'une balade sur l'estran, peuvent également être utilisés par d'autres types d'usagers et les promeneurs **selon leurs habitudes**. Il s'agit par exemple de FAUNA (Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine), BioObs ou BioLit. Ces outils, comme CROMIS, sont tous connectés à la base de données nationale SINP de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN) afin de centraliser et d'analyser les données.

Toutes les données sont ensuite consultables à terme sur FAUNA, qui est également un **outil de visualisation des données du SINP**, quelle que soit la base de donnée utilisée par les différents participants pour la saisie.

Pour les données protocolées, dans le cadre de sorties spécifiques "traque des nudibranches", acquises en prospection sur l'estran ou en plongée par les participants sensibilisés au protocole, le formulaire de saisie semi-quantitatif utilisé doit être saisi sur la base de données [FAUNA](#).

Les partenaires du projet

Sont impliqués dans ce projet : la commission Environnement et Biologie Subaquatique du Comité de Charente-Maritime de la FFESSM, le Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle, le Subqua Club de La Rochelle, La Rochelle Université, des associations d'éducation à l'environnement (IODDE, E.C.O.L.E. de la mer et Groupe Associatif Estuaire) et le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

*FFESSM : Fédération Française d'études et de Sports Sous-Marin

Pour en savoir plus et participer au projet, des informations sont disponibles
la page Facebook « Nudibranches des pertuis »

**Pour partager notre projet et participer à le faire connaître,
nous vous invitons à venir vivre une sortie en notre compagnie
le dimanche 7 avril 2024 matin (8h45-11h30),**

au pied du phare de Chassiron (Oléron), à la découverte de la concession scientifique de Chassiron.

**Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre présence
et de vous munir de bottes lors de la sortie pour explorer l'estran**

Contact presse

Eric Pesme

06.20.52.45.85 - nudibranchesdespertuis@gmail.com - Subqua La Rochelle - <https://subqua17.com/>

Sébastien Meslin

06 99 87 84 98 - sebastien.meslin@ofb.gouv.fr

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

www.parc-marin-gironde-pertuis.fr

Michaël Rabiller

05 46 31 88 98 - michael.rabiller@ville-larochelle.fr

Muséum d'Histoire Naturelle – Ville de La Rochelle - <https://museum.larochelle.fr/>

QUELQUES MOTS SUR... Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est un espace protégé qui a pour objectifs essentiels : la connaissance du milieu marin, sa protection, et le développement durable des activités maritimes. Il couvre 6500 km² d'espace marin et estuaire, et borde plus de 1300 km de côtes. Les 8 Parcs naturels marins font partie de l'Office français de la biodiversité.

L'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.